



# Atelier de réflexion et de validation du projet du système de veille/observatoire des réformes foncière et forestière au Cameroun

AKONO du 30 au 31 Juillet 2015

## Termes de Références



## **Introduction**

Au Cameroun, tout comme les autres pays de l'espace COMIFAC, et d'ailleurs, la question foncière est connue et devient d'actualité à cause de ses nombreux enjeux d'ordre politique, économique, social et même religieux.

En 2003, la Banque Mondiale a publié un rapport intitulé « *Des politiques foncières pour promouvoir la croissance économique et réduire la pauvreté* » pour souligner entre autres : (i) l'importance du droit de propriété pour la croissance économique (incitation à investir, accès au crédit, etc.), (ii) l'impact de la sécurité des droits fonciers sur la pauvreté, la terre étant la principale source de subsistance pour la plupart des pauvres des pays en développement, « un instrument essentiel pour investir, accumuler des richesses et transférer des biens de générations en générations ». Cet impact est particulièrement important pour les femmes, généralement exclues du droit de propriété en matière foncière, (iii) le rôle des différents fonciers comme source des nombreux conflits anciens et actuels et (iv) l'impôt foncier comme source de recettes pour les collectivités locales en vue de financer les équipements sociaux en faveur des populations. Le même rapport conclut qu'il est « *essentiel d'avoir une vision à long terme et d'intégrer les questions foncières à une stratégie de développement bénéficiant d'un large appui de la population ainsi que du soutien et de la coordination des hautes instances politiques* ».

Le Cameroun s'est lancé dans un vaste programme de réforme foncière et forestière. A cet effet il bénéficie de l'appui technique et financier de RRI à travers un ensemble des ONGs de la société civile camerounaise regroupées au sein d'une coalition appelée « Coalition RRI ».

Depuis des années, les processus de reformes des lois échappent souvent aux différents acteurs et notamment la société civile qui est souvent partie au processus d'élaboration. Il a été très souvent difficile à celle-ci de dire à quel niveau le processus se situe, et même la nouvelle mouture de la loi. Pourtant, il est normal et même impératif que tous les acteurs ayant pris part à la réflexion et à l'élaboration des nouvelles lois soient imprégnés de son état d'avancement.

Dans le processus des réformes foncière et forestière en cours au Cameroun, les ONGs de la coalition RRI entendent de l'influencer à tous les niveaux pour une meilleure prise en compte des droits des communautés. Pour se faire, l'approche consiste à élaborer et mettre en place un système de veille / observatoire pour un meilleur suivi des étapes du processus de réformes.

La stratégie de mise en place du système de veille a consisté à mener une étude sur l'état des lieux des systèmes de veille ou des observatoires existants en Afrique et qui fonctionnent. Une analyse SWOT de ces systèmes a été réalisée et les leçons apprises ont permis de proposer un système qui s'adapte au contexte camerounais, notamment les réformes foncière et forestière. Cette étude a présenté les acteurs potentiels et leurs rôles dans la mise en œuvre du système de veille. Une grille permettant d'avoir des informations sur l'état d'avancement des processus de réforme à une période précise a été proposée. Elle permettra de renseigner à quel niveau se trouve le processus de réforme. Il est donc question que cette proposition du système de veille/observatoire soit examinée et analysée par des experts et que des propositions soient faites sur les mécanismes de fonctionnement du système de veille au Cameroun. C'est ce qui justifie l'organisation de l'atelier qui sera organisé au Cameroun, dans la ville d'Akono, Hotel Akonois du 30 au 31 juillet 2015.

### **Objectif global de l'atelier**

L'influence des processus à tous les niveaux pour une meilleure prise en compte des droits des communautés dans les lois par la validation du système de veille des réformes foncière et forestière au Cameroun.

## **Objectifs spécifiques**

- Partager les résultats de l'analyse situationnelle des différents systèmes de veille ou observatoire qui fonctionnent dans les différents pays du bassin du Congo
- Enrichir et valider l'avant projet de système de veille/observatoire participatif et inclusif élaboré par le consultant
- Etablir plan de suivi des reformes foncière et forestière au Cameroun permettant d'avoir des informations qui montrent l'état d'avancement des processus de réforme à une période précise.

## **Résultats attendus**

- Les résultats de l'analyse situationnelle des différents systèmes de veille ou observatoire qui fonctionnent dans les différents pays du bassin du Congo sont partagés
- L'avant projet de système de veille/observatoire participatif et inclusif élaboré par le consultant est enrichi et validé
- Le plan de suivi des reformes foncière et forestière au Cameroun permettant d'avoir des informations qui montrent l'état d'avancement des processus de réforme à une période précise est établi.

## **Participants**

Environ 25 personnes ayant des connaissances sur le fonctionnement des observatoires des reformes politiques sont attendus. Elles comprennent les membres de la coalition, les ministères sectoriels (Affaire foncière, forêt), les medias, de la Primature, du SENAT du Cameroun, et autres personnes ressources (Tableau).

*Tableau nombre de participants par structure*

<b>Structures</b>	<b>Nombre de participants</b>
<b>Coalition RRI (CED, UICN, MINADEV, CNCTC, GDA, REFACOF, CIFOR, REPAR, Cam Eco...)</b>	10
<b>Facilitation régionale RRI</b>	1
<b>MINDCAF</b>	1
Industries et Mines	1
MINEPAT	1
<b>MINFOF</b>	1
<b>CACO RDC</b>	2
<b>Primature</b>	1
<b>SENAT</b>	1
<b>Assemblée Nationale</b>	1
<b>Journalistes-Médias</b>	2
<b>Personnes ressources</b>	3
<b>Total</b>	<b>25</b>

### **Avant programme**

- Enregistrement des participants
- Cérémonie ouverture (UICN)
- Présentation de l'étude (MINADEV)
- Réflexion discussions
- Validation du système de veille (MINADEV)
- Travaux de groupes
  - Plan de suivi
  - Quoi suivre (Critères indicateurs)
  - Quand suivre
  - Après de qui
- Restitution et synthèse
- Adoption du plan de suivi
- Etape future : Comité ad hoc finalisation du document (CED)